

AR PREFECTURE

016-211601687-20160219-20160206D-DE
Reçu le 23/02/2016

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 12

Votants : 15

L'an deux mil seize

Le 19 février à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 5 février 2016

PRESENTS : MMES MOUNIER - PÉNIGAUD

MM. BARRAL – BOIREAU – BOISSIER DESCOMBES –

BOIVENT – CABROLIÉ – DESCLIDES – ESTIENNE – FAURE

– SAVIN – SUTRE

EXCUSEES : MMES BOULAI – COUTEAU – GAILHOUSTET

POUVOIRS :

MME BOULAI a donné pouvoir à M BARRAL

MME COUTEAU a donné pouvoir à M SUTRE

MME GAILHOUSTET a donné pouvoir à M SAVIN

M BOISSIER DESCOMBES a été nommé secrétaire

2016-02-06 D :

Objet : CdC – Rapport sur le prix et la qualité du service de l'Assainissement non collectif

Vu la présentation du Rapport sur le Prix et la Qualité de l'eau du Service public d'Assainissement de la Communauté de Communes Braconne et Charente, concernant l'Assainissement non Collectif pour l'année 2014 ;

Considérant que ce rapport détaille les caractérisations techniques de service public, les tarifications et recettes et les indicateurs de performances de l'assainissement non collectif sur la Communauté de Communes Braconne et Charente ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, valide à l'unanimité le rapport 2014 sur le Prix et la Qualité de l'eau du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes Braconne et Charente.

Fait à Jauldes, le 22 février 2016

Le Maire

Eric SAVIN

